



SURMONTER LES DIVISIONS:

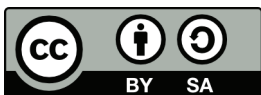
VERS UN NOUVEAU CONTRAT NATIONAL POUR LE LIBAN

MAI 2025

SALAH BOURAAD

Clause de non-responsabilité:

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans le présent document n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Konrad-Adenauer-Stiftung ou de son bureau au Liban.



The text of this publication is published under a Creative "Commons license: Creative Commons Attribution-share Alike 4.0 international" (CC BY-SA 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>

Résumé exécutif

À l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, la Maison du Futur a organisé, en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer, une conférence stratégique intitulée « Surmonter les divisions : Conférence pour l'avenir du Liban ».

À un moment charnière de l'histoire libanaise, où les fractures communautaires, la défiance citoyenne et la paralysie institutionnelle menacent l'existence même du pacte national, cette rencontre a permis d'explorer les voies d'une refondation du pays.

Trois axes structurants ont guidé les débats :

- la mémoire collective et la réconciliation,
- la recherche de solutions non violentes aux conflits internes,
- et le renforcement de la résilience nationale par la réforme de l'État.

Cette Policy Paper présente les constats, analyses et recommandations issues de ces échanges, en vue de tracer les lignes directrices d'un nouveau contrat social pour le Liban.

Introduction générale

Le Liban traverse une crise existentielle sans précédent. L'échec du modèle confessionnel, la fragmentation du pouvoir, la méfiance généralisée envers les institutions, les blocages constitutionnels et les pressions géopolitiques fragilisent les fondements mêmes de l'État. Cette réalité dramatique impose une prise de conscience collective et un dépassement des réflexes communautaires qui paralysent la vie publique.

C'est dans cet esprit qu'a été organisé, par la Maison du Futur, un colloque intitulé « Surmonter les divisions : Conférence pour l'avenir du Liban », en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer. Cette rencontre, tenue à Bickfaya le 14 mai 2025, a réuni des penseurs libanais et internationaux, des responsables politiques, des représentants de la société civile, des experts et des jeunes autour d'un objectif commun : réfléchir ensemble aux moyens de surmonter les divisions internes du Liban et d'imaginer un avenir viable, équitable et pacifié.

Ouvrant les travaux du colloque, le Président Amine Gemayel a rappelé que « la réconciliation nationale ne se décrète pas : elle se construit, pas à pas, dans la vérité, la justice et le respect de l'autre. Le Liban ne survivra que s'il devient un projet commun. » Cette parole forte résume l'enjeu fondamental de la démarche : reconstruire la confiance, non seulement entre les citoyens et les institutions, mais aussi entre les différentes composantes de la société libanaise.

Le présent document s'inscrit dans la continuité des échanges tenus lors de ce colloque. Il propose une lecture synthétique des contributions présentées, enrichie par une analyse transversale des problématiques soulevées et des propositions formulées. Il ambitionne de nourrir le débat public et de constituer une base de travail pour toute initiative politique, institutionnelle ou citoyenne visant à refonder le contrat social libanais. Cette Policy Paper se veut ainsi un instrument de mobilisation intellectuelle et pratique, destiné aux décideurs, aux chercheurs, aux acteurs de terrain et à tous ceux qui aspirent à un Liban réconcilié, souverain et démocratique.

L'argumentation se déploie autour de trois volets complémentaires : la nécessité de renouer avec une mémoire partagée pour favoriser la réconciliation ; l'exploration de voies pacifiques pour surmonter les tensions internes ; et la refondation de l'État comme socle d'une résilience durable. À chaque étape, des pistes d'action concrètes sont proposées, nourries par le contexte libanais et éclairées par des enseignements venus d'ailleurs. Cette approche se veut résolument tournée vers l'avenir, en offrant des solutions réalistes et inclusives susceptibles de reconstruire un vivre-ensemble pérenne.

I. Mémoire, réconciliation et justice transitionnelle

La mémoire collective constitue à la fois un champ de conflit et un levier de reconstruction. Au Liban, les récits du passé sont multiples, souvent contradictoires, et instrumentalisés à des fins communautaires ou politiques. Cette fragmentation mémorielle alimente les malentendus, entretient les suspicions et freine la construction d'un projet commun. Dès lors, il ne s'agit pas seulement de « tourner la page » du passé, mais d'en faire une lecture lucide, partagée et constructive.

Les participants au colloque ont souligné l'importance d'une approche méthodique de la réconciliation, fondée sur la reconnaissance des torts, la vérité historique et la réparation symbolique. Plusieurs ont insisté sur le rôle que peuvent jouer les initiatives locales, les récits personnels, les projets artistiques ou

les programmes éducatifs dans la constitution d'une mémoire nationale inclusive. Ils ont également mis en avant l'expérience d'autres pays sortis de conflits : en Afrique du Sud, la Commission Vérité et Réconciliation a permis de mettre des mots sur les douleurs et d'humaniser les victimes ; au Rwanda, les tribunaux Gacaca ont favorisé une justice de proximité ancrée dans le tissu communautaire.

La mémoire, au-delà de sa fonction historique, joue un rôle politique central. Elle peut cimenter une identité nationale plurielle ou, au contraire, figer les blessures dans une logique de revanche. Le Liban, à défaut de consensus sur son passé, a longtemps évité la confrontation mémorielle, préférant l'amnistie au dialogue. Ce choix a produit un oubli organisé, mais non apaisé. Il est temps d'inverser cette logique, en ouvrant des espaces de parole, d'écoute et de transmission intergénérationnelle.

Dans ce contexte, il est urgent de mettre en place une stratégie nationale pour la mémoire, avec des outils adaptés : centres de documentation, archives publiques accessibles, enseignement pluraliste de l'histoire, espaces de dialogue intergénérationnel. Le Liban ne pourra avancer sans regarder en face ses blessures. La mémoire ne doit pas diviser, mais rassembler autour d'un récit partagé, fondé sur la dignité et la reconnaissance mutuelle.

A. Comprendre les fractures libanaises

Le Liban n'a jamais réellement soldé les comptes de sa guerre civile (1975-1990). L'adoption de la loi d'amnistie de 1991, sans processus de justice transitionnelle, a laissé les blessures ouvertes, et les récits de guerre restent éclatés, communautaires, voire antagonistes.

Le refus d'affronter collectivement le passé empêche l'émergence d'une mémoire nationale unifiée et freine les efforts de réconciliation. Il en résulte une coexistence précaire, où les perceptions divergentes de l'histoire alimentent la méfiance entre communautés.

B. Expériences internationales inspirantes

Les exemples étrangers montrent que la réconciliation n'est ni univoque ni automatique.

- En Afrique du Sud, la Commission Vérité et Réconciliation a privilégié le pardon conditionné à la vérité publique.
- Au Rwanda, les tribunaux Gacaca ont permis une justice de proximité, bien que contestée.
- En Irlande du Nord, l'Accord du Vendredi Saint a mis fin à la violence en instaurant un dialogue permanent entre ennemis d'hier, appuyé par une forte implication internationale.

Ces expériences soulignent l'importance d'un cadre structuré, transparent, et soutenu politiquement, pour permettre aux sociétés de dépasser les cycles de violence.

C. Limites de l'Accord de Taëf

Trente-cinq ans après sa signature, l'Accord de Taëf n'a pas rempli ses promesses de réforme. Selon le professeur Joseph Maïla, les piliers conceptuels de l'accord — souveraineté, architecture institutionnelle, identité nationale, et orientation géopolitique — restent inachevés ou piégés dans des contradictions internes. L'absence d'un projet commun aggrave le repli communautaire et la défiance citoyenne. De plus, Taëf n'a pas intégré un volet de justice transitionnelle, laissant les acteurs du conflit dans l'impunité et les victimes sans reconnaissance.

D. Recommandations stratégiques

- Créer une **Commission nationale pour la mémoire et la réconciliation** chargée de documenter les violences passées et de proposer un récit collectif.
- Élaborer des **manuels d'histoire communs**, intégrant les mémoires plurielles et validés par un comité national pluriel.
- Lancer un **programme éducatif sur la réconciliation**, en partenariat avec les écoles, universités et médias.
- Intégrer la **justice transitionnelle** aux processus de réforme de l'État et de révision constitutionnelle.
- Encourager des initiatives culturelles (cinéma, théâtre, littérature) abordant la mémoire collective et facilitant l'expression citoyenne.
- Créer un **musée national de la mémoire**, espace de dialogue et d'éducation intergénérationnelle.

II. Solutions non violentes aux conflits internes

Les conflits internes libanais ne peuvent être réduits à des différends ponctuels entre groupes d'intérêt. Ils s'enracinent dans une culture politique où la violence symbolique, institutionnelle ou parfois physique reste un mode d'expression légitime. Une transition vers une culture de la non-violence suppose un changement profond des mentalités, des pratiques et des institutions.

Les experts réunis lors du colloque ont souligné l'importance d'identifier et de renforcer les mécanismes existants de régulation des tensions. Cela passe notamment par le soutien aux initiatives locales de médiation, la formation de facilitateurs communautaires, le développement de programmes scolaires centrés sur la citoyenneté active et la gestion pacifique des conflits, et la valorisation de figures exemplaires de réconciliation.

Une attention particulière a été accordée à la question des médias, dont le rôle peut être ambivalent : s'ils peuvent attiser les clivages par des discours partisans, ils peuvent aussi devenir des vecteurs puissants de pacification s'ils sont formés à l'éthique du dialogue et du respect de la diversité. La régulation des discours publics et la promotion de normes journalistiques fondées sur l'impartialité et la responsabilité sociale constituent donc un chantier prioritaire.

Les structures éducatives et universitaires ont également un rôle central à jouer dans la diffusion d'une culture démocratique. L'éducation à la paix, l'apprentissage de la négociation et la gestion des émotions sont autant de dimensions à intégrer dans les curricula, en particulier dans les régions les plus exposées aux tensions intercommunautaires.

Enfin, la conférence a mis en évidence la nécessité de repenser les espaces de représentation politique afin qu'ils permettent une véritable expression démocratique. La réforme du système électoral, la création de forums citoyens, la participation des jeunes et des femmes aux processus décisionnels sont autant de leviers pour ancrer la non-violence dans la vie institutionnelle.

A. Nature et dynamiques des conflits

Les conflits internes au Liban ne sont pas simplement politiques : ils sont enracinés dans des clivages identitaires, confessionnels, économiques et géopolitiques. Le confessionnalisme structurel du système libanais transforme les désaccords ordinaires en affrontements existentiels. À cela s'ajoute une méfiance ancienne envers les institutions publiques, jugées corrompues, partisans ou inefficaces. La précarité économique aggrave ces tensions, alimentant les ressentiments et la compétition communautaire autour des ressources et de l'emploi.

B. Limites du système démocratique confessionnel

Si le Liban dispose d'institutions démocratiques en apparence, le système confessionnel en dévoie le fonctionnement. Le vote majoritaire ne garantit ni la justice ni l'égalité dans une société profondément fragmentée. Le « vivre-ensemble » est souvent suspendu à des équilibres instables, à des compromis précaires, voire à des rapports de force violents. La démocratie libanaise reste piégée entre représentativité confessionnelle et exclusion citoyenne. De nombreux jeunes, formés et compétents, se trouvent marginalisés par des structures clientélistes qui favorisent la loyauté communautaire au détriment du mérite.

C. Acteurs et leviers du dialogue

Plusieurs intervenants ont souligné que le dialogue national ne peut réussir sans le soutien de quatre piliers :

- une société civile active, inclusive et indépendante ;
- des leaders religieux favorables à la cohabitation ;
- des médias responsables et pluralistes ;
- une jeunesse formée à la culture démocratique et au respect de la diversité.

L'expérience du Liban montre aussi que les dialogues antérieurs ont échoué faute d'un cadre clair, de respect des engagements pris, et d'une volonté politique sincère. Une véritable culture du compromis reste à construire, fondée sur l'intérêt général et non sur le marchandage confessionnel.

D. Recommandations stratégiques

- Instaurer un **cadre national de dialogue permanent**, adossé à une autorité indépendante et inclusive.
- Créer des **espaces de médiation communautaire** à l'échelle locale, en lien avec les municipalités, les ONG et les structures religieuses.
- Confirmer l'inclusion obligatoire de **l'éducation civique nationale** dans les programmes scolaires, avec un contenu révisé mettant l'accent sur la culture du dialogue, le pluralisme et la non-violence.
- Encourager la participation des jeunes à la vie publique par des programmes d'engagement local et national.
- Soutenir la **formation de médiateurs locaux**, capables d'intervenir dans les conflits à bas bruit avant qu'ils ne dégénèrent.
- Valoriser les expériences locales réussies de cohabitation et de coopération intercommunautaire.

III. Résilience nationale et refondation de l'État

La résilience d'un État ne se mesure pas uniquement à sa capacité à absorber les chocs, mais à sa faculté de s'adapter, de se transformer et d'assurer la continuité de ses fonctions au service de tous les citoyens. Dans le cas du Liban, cette résilience passe par une refondation des fondements mêmes de l'État, aujourd'hui affaibli, fragmenté et largement contesté dans sa légitimité.

Les discussions ont montré que la résilience ne saurait être technocratique : elle doit être portée par une vision politique claire et partagée. Plusieurs participants ont plaidé pour une redéfinition du rôle de l'État, recentré sur ses missions essentielles : garantir la sécurité, rendre la justice, assurer les services publics de base, réguler les conflits, incarner l'intérêt général.

Cela suppose une réforme en profondeur de l'architecture institutionnelle : décentralisation effective, indépendance du pouvoir judiciaire, professionnalisation de l'administration, lutte contre la corruption, transparence budgétaire. Il ne s'agit pas de reconstruire l'État tel qu'il était, mais de bâtir un État nouveau, civil, inclusif, et pleinement souverain.

Les participants ont insisté sur l'urgence de restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions. Cette confiance repose sur des actes tangibles : services publics de qualité, égalité devant la loi, reddition des comptes, accès équitable aux opportunités économiques. Elle implique également une transparence accrue dans la gestion des ressources nationales et l'implication active de la société civile dans les processus de décision.

Une attention particulière a été portée à l'éducation, considérée comme le socle d'une citoyenneté active. Repenser les curricula, favoriser l'apprentissage du débat, renforcer les liens entre les écoles et les collectivités locales : autant d'actions structurantes pour façonner une nouvelle culture politique.

A. L'impératif d'un nouveau contrat social

Le Liban ne pourra retrouver sa stabilité sans une refondation profonde de son système politique. La résilience, au-delà de la capacité à survivre, suppose de reconstruire sur des bases saines : un État souverain, des institutions légitimes, et un pacte de citoyenneté qui transcende les allégeances confessionnelles. Le modèle actuel, hérité du compromis de Taëf, montre ses limites : il consacre le partage communautaire du pouvoir sans ouvrir la voie à une gouvernance moderne et efficace. La corruption structurelle, l'impunité et l'ingérence étrangère minent toute tentative de réforme durable.

B. Vers un État civil, inclusif et fonctionnel

Les interventions de Walid Joumblatt et de Sami Gemayel ont illustré une volonté partagée de rompre avec l'immobilisme politique. L'un appelle à moderniser l'accord de Taëf, l'autre à bâtir un État fondé sur la citoyenneté et la transparence. Tous deux reconnaissent que la résilience libanaise ne peut plus se limiter à une posture défensive, mais doit devenir un projet actif de transformation. La notion d'État civil, distinct de l'État laïque, vise à garantir l'égalité des citoyens tout en respectant les identités culturelles et religieuses. Cet État doit être capable de produire des politiques publiques efficaces, de protéger les droits fondamentaux, et d'assurer l'égalité devant la loi.

C. Renforcer les leviers de cohésion et de gouvernance

Les fondations d'une résilience nationale durable reposent sur :

- une armée unifiée et soutenue, garante de l'unité territoriale ;
- une justice indépendante et impartiale ;
- un système éducatif national fondé sur la connaissance critique et la citoyenneté ;
- un service civil intercommunautaire pour la jeunesse ;
- une décentralisation équilibrée, permettant l'autonomie locale sans fragmentation nationale.

À cela s'ajoute la nécessité de reconstruire la confiance entre les citoyens et l'État. Cela implique un effort soutenu pour lutter contre la corruption,

réformer la fonction publique, numériser l'administration, et assurer la transparence budgétaire.

Pour que ces piliers produisent un changement durable, leur action doit être soutenue par des politiques publiques inclusives, des financements transparents et une volonté de réforme au plus haut niveau.

D. Recommandations stratégiques

- Lancer un **Dialogue National Constituant**, réunissant toutes les composantes politiques et sociales du pays.
- Élaborer une **feuille de route pour la déconfessionnalisation progressive** de l'État et de ses institutions.
- Mettre en œuvre un **service civil national commun**, obligatoire pour les jeunes de toutes confessions, afin de créer des expériences de solidarité partagée.
- Promouvoir une **gouvernance fondée sur la compétence, la transparence et la reddition des comptes**.
- Intégrer la **diaspora libanaise** dans le processus de refondation nationale comme partenaire économique, culturel et politique.
- Créer un **Observatoire indépendant de la réforme de l'État**, chargé de suivre et d'évaluer l'avancement des réformes institutionnelles.

Conclusion stratégique

L'avenir du Liban repose sur un triple engagement : se réconcilier avec son histoire, adopter une culture du dialogue et refonder ses institutions sur des bases nouvelles. Les travaux du colloque ont permis d'esquisser une voie de transformation fondée sur la reconnaissance mutuelle, la participation inclusive et la justice sociale. Il ne s'agit pas d'un projet utopique, mais d'une exigence vitale.

La crise actuelle, aussi grave soit-elle, peut devenir une opportunité si elle incite les Libanais à sortir des logiques de rente, d'allégeance communautaire et de dépendance extérieure. Ce sursaut collectif passe par un leadership visionnaire, mais aussi par l'engagement continu de la société civile, des jeunes, des intellectuels et des citoyens ordinaires.

Le Liban se trouve donc à la croisée des chemins : soit il demeure prisonnier d'un système confessionnel figé, qui engendre blocage, inégalités et violence latente ; soit il ose inventer une voie nouvelle, fondée sur la citoyenneté, la transparence et la solidarité. Cette Policy Paper, issue des réflexions croisées d'experts libanais et internationaux, trace les contours d'un projet de reconstruction nationale qui ne se limite pas à des réformes techniques, mais engage une transformation profonde du contrat social libanais.

Trois priorités transversales émergent avec clarté :

1. **La mémoire comme fondement de la réconciliation** : sans reconnaissance du passé, pas de confiance dans l'avenir. Un récit collectif partagé est indispensable pour dépasser les logiques de peur et de repli.
2. **Le dialogue comme méthode de gouvernance** : face à la polarisation croissante, il faut institutionnaliser des espaces de médiation, d'écoute et de co-construction. Cela commence dès l'école et doit irriguer toute la vie publique.
3. **La réforme comme condition de résilience** : l'État libanais doit devenir fonctionnel, équitable et représentatif. Cela passe par la refondation de ses institutions, la déconfessionnalisation progressive, et l'implication active des jeunes et de la diaspora.

Ce document se veut un outil de mobilisation, au service d'un sursaut collectif. Il revient désormais aux responsables politiques, aux acteurs sociaux et aux citoyens engagés de transformer ces recommandations en action.

Biographie

Salah Bouraad

Le professeur Salah Bouraad est docteur ès-sciences physiques (Paris) et ingénieur civil, avec une carrière remarquable dans les télécommunications et les affaires internationales. Ancien PDG de filiales du groupe France Télécom / Orange, il est aujourd'hui PDG de Segenius Group et membre du comité des anciens cadres dirigeants d'Orange. Conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1992, il a également enseigné dans les écoles d'ingénieurs en France et au Liban. Il a été fait Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre national du Mérite par l'État français.

Annexes

1. Programme de la conférence (14 mai 2025)

- **11h00 – 11h30** : Session d'ouverture
 - Amine Gemayel, Président de la Maison du Futur
 - Michael Bauer, Fondation Konrad Adenauer
- **11h30 – 12h50** : Session 1 : Se souvenir du passé, imaginer l'avenir
 - Paul Carmichael, Joseph Maila, Jean-Paul Chagnollaoud
- **14h00 – 15h45** : Session 2 : Solutions non violentes aux conflits internes
 - Ali Hamdane, Adel Nassar, Mohammad Sammak
- **16h00 – 17h30** : Session 3 : Renforcement de la résilience nationale
 - Walid Joumblatt, Sami Gemayel
- **17h30** : Débat ouvert et conclusions

2. Citations clés des intervenants

- « La paix passe par une mémoire assumée, pas par l'oubli. » – Joseph Maila
- « Le dialogue interreligieux est une urgence nationale. » – Mohammad Sammak
- « Le Liban doit redevenir un projet collectif, pas une addition de protections communautaires. » – Sami Gemayel

3. Liste des participants

- Président Amine Gemayel (Maison du Futur)
- Mr Michael Bauer (KAS Liban)
- Intervenants cités plus haut
- Membres de la société civile, jeunes chercheurs, experts internationaux

4. Remerciements

La Maison du Futur remercie l'ensemble des participants, ainsi que la Fondation Konrad Adenauer pour son partenariat fidèle. Elle adresse une reconnaissance particulière à celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour un Liban réconcilié et porteur d'espérance.

Maison du Futur – Mai 2025



Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.
Centre Tabaris 1063,
10ème étage,
Avenue Charles Malek
Achrafieh, Beyrouth, Liban



+961 21 203 127
+961 21 203 128



info.beirut@kas.de